

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1731

15 septembre 2006

### SOMMAIRE

15 Brasseur Holding S.A., Luxembourg . . . . .	83070	Easy View S.A., Luxembourg . . . . .	83047
Actions Croissance Holdings S.A., Luxembourg . .	83047	ECA Luxembourg, ECAL, Energy C.A. Luxem- bourg S.A., Luxembourg . . . . .	83055
Actions Trans-Européennes Holdings S.A. . . . .	83052	ECA Luxembourg, ECAL, Energy C.A. Luxem- bourg S.A., Luxembourg . . . . .	83056
AMBD Sicav, Luxembourg . . . . .	83080	Eindhoven Securities S.A., Luxembourg . . . . .	83052
Ancelmont S.A., Luxembourg . . . . .	83075	Electro-Reinert, GmbH, Luxembourg . . . . .	83067
Apicella S.A., Luxembourg . . . . .	83073	Elefant S.A., Luxembourg . . . . .	83069
Artevents, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83055	Enop 1 A.G., Munsbach . . . . .	83054
Athena Sicav, Luxembourg . . . . .	83083	Enop 2 A.G., Munsbach . . . . .	83064
AVR Partners S.A.H., Luxembourg . . . . .	83078	Erasmus Holding S.A., Luxembourg . . . . .	83079
Barton's Reitplatzbau, S.à r.l., Aspelt . . . . .	83067	Exfin S.A., Luxembourg . . . . .	83065
Beamway Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	83071	ExxonMobil Luxembourg UK Holdings, S.à r.l., Bertrange . . . . .	83044
Boucherie Meunier, S.à r.l., Pétange . . . . .	83048	Exxonmobil International Services, S.à r.l., Ber- trange . . . . .	83058
Boucherie Meunier, S.à r.l., Pétange . . . . .	83048	Farmat S.A., Luxembourg . . . . .	83078
Boucherie Meunier, S.à r.l., Pétange . . . . .	83048	Fianchetto S.A., Luxembourg . . . . .	83077
Britus S.A.H., Luxembourg . . . . .	83082	Fiduciaire Principale S.A., Luxembourg . . . . .	83069
Café Angel, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83045	Fipro Beteiligung S.A., Luxembourg . . . . .	83051
Café Angel, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83045	Florale Werkstatt Eden, S.à r.l., Luxembourg . . .	83058
Café Angel, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83045	Galerie Moderne, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	83059
Ceje, S.à r.l., Bergem . . . . .	83043	Goldenstein & Goldenstein S.A., Luxembourg . .	83088
Ceje, S.à r.l., Bergem . . . . .	83044	H. Invest S.A., Luxembourg . . . . .	83043
CFD Capital Management Sicav, Luxembourg . . .	83082	Hair Design Monique & Luisa, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	83042
Chassagne S.A., Luxembourg . . . . .	83076	Haute Tension, S.à r.l., Differdange . . . . .	83046
Châteaux Management France S.A., Luxem- bourg . . . . .	83055	Haute Tension, S.à r.l., Differdange . . . . .	83046
Chatham Holding S.A., Luxembourg . . . . .	83070	Haute Tension, S.à r.l., Differdange . . . . .	83046
Coban S.A., Luxembourg . . . . .	83047	Hesperide Holding S.A., Luxembourg . . . . .	83068
Colleoni S.A., Luxembourg . . . . .	83069	Histrag S.A., Luxembourg . . . . .	83065
Coralis S.A., Bertrange . . . . .	83052	Imacorp, Fiduciaire d'Organisation S.A., Luxem- bourg . . . . .	83042
Coralis S.A., Bertrange . . . . .	83054	Inoval Group, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83067
Cristallo S.A., Luxembourg . . . . .	83069	International Telecomponents S.A., Luxembourg	83077
D.B.C. S.A.H., Luxembourg . . . . .	83072	Irepa Industrial Research & Patents S.A. . . . .	83052
Derma Finance S.A., Luxembourg . . . . .	83075	Irone S.A.H., Luxembourg . . . . .	83076
Design Metal S.A., Luxembourg . . . . .	83058	IT Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	83084
Dexia Leveraged Investment, Sicav, Luxembourg	83084	JF Home Decor, S.à r.l., Fentange . . . . .	83061
DG Lux Multimanager II Sicav, Luxembourg-Stras- sen . . . . .	83080	Keep-Fit, S.à r.l., Remich . . . . .	83061
Dia's Treasure Chest, S.à r.l., Scheidgen . . . . .	83060		
E.P.H. S.A., Luxembourg . . . . .	83059		
Easy Life Access International S.A., Bereldange . .	83060		

Korolux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83066	Proinvest S.A., Luxembourg . . . . .	83062
Lamantine S.A., Luxembourg . . . . .	83069	Ravarani & Cie Bijouterie-Horlogerie, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83059
Lemanik Sicav, Luxembourg . . . . .	83071	Romain Hoffmann Architectes et Urbanistes, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83060
Lemon Investment S.A., Luxembourg . . . . .	83064	Société Financière et Economique S.A.H., Luxembourg . . . . .	83076
Lunasun S.A., Luxembourg . . . . .	83047	Soforest S.A.H., Luxembourg . . . . .	83084
Lux-Croissance Sicav, Luxembourg . . . . .	83070	Sonolph Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	83067
Lux-Equity Sicav, Luxembourg . . . . .	83073	Soparfi Daumen S.A., Luxembourg . . . . .	83065
Lux-Euro-Stocks Sicav, Luxembourg . . . . .	83074	Sphinx Participations S.A., Luxembourg . . . . .	83073
Lux-Index US Sicav, Luxembourg . . . . .	83077	Spring Multiple 2002 A S.C.A., Luxembourg . . . . .	83078
Lux-Portfolio Sicav, Luxembourg . . . . .	83079	Spring Multiple 2002 B S.C.A., Luxembourg . . . . .	83080
Lux-Sectors Sicav, Luxembourg . . . . .	83081	Spring Multiple 2002 S.C.A., Luxembourg . . . . .	83079
Lux-Top 50 Sicav, Luxembourg . . . . .	83075	Tecdes Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83059
M.A.R. International S.A.H., Luxembourg . . . . .	83083	Tecnomec S.A., Luxembourg . . . . .	83061
Mäi Coiffer Julie, S.à r.l., Dudelange . . . . .	83068	TF Group Holding S.A., Luxembourg . . . . .	83082
Martur Finance S.A., Luxembourg . . . . .	83083	Tishman Speyer Rentiers Holdings I, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	83056
Melina S.A.H., Luxembourg . . . . .	83071	Tishman Speyer Rentiers Holdings I, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	83058
Mininter S.A.H., Luxembourg . . . . .	83060	Tos S.A., Luxembourg . . . . .	83065
MKS Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83048	Treat Investment S.A., Luxembourg . . . . .	83064
MKS Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83051	Tweed Services S.A., Luxembourg . . . . .	83062
MMD Investment S.A., Luxembourg . . . . .	83074	Tweed Services S.A., Luxembourg . . . . .	83063
Monic S.A., Luxembourg . . . . .	83072	Vanni S.A., Luxembourg . . . . .	83064
Nantucket S.A., Luxembourg . . . . .	83062	Venthône S.A., Windhoff . . . . .	83068
Narwee, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83061	WestLB Mellon Longitude Fund Sicav, Luxembourg . . . . .	83081
Palamon Publishing Holdco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83045	Whitehall French RE 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83088
Partinvest Europe S.A., Luxembourg . . . . .	83059	Wickla Management S.A., Luxembourg . . . . .	83046
Pastas, S.à r.l., Alzingen . . . . .	83047	World Equities Investments Holdings S.A. . . . .	83055
Pepi Investment S.A., Luxembourg . . . . .	83064		
Phantom, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	83063		
PIR-Projets Industriels de Roumanie S.A., Luxembourg . . . . .	83043		
Plastwood International S.A., Luxembourg . . . . .	83061		
Potok S.A., Luxembourg . . . . .	83062		
Preslin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	83068		

### IMACORP, FIDUCIAIRE D'ORGANISATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 26.257.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature  
Un mandataire

(072736.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

### HAIR DESIGN MONIQUE & LUISA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 12.500.-.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 14, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 81.670.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1000 du 13 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

HAIR DESIGN MONIQUE & LUISA, S.à r.l.  
Signatures

(071977.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

83043

**PIR-PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 70.686.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071608.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

**H. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 78.963.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 21 juin 2006 à 11.00 heures au siège social*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social au 11, rue Pierre Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour la Société

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071634.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

**CEJE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand Rue.  
R. C. Luxembourg B 95.008.

L'an deux mille six, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée unipersonnelle CEJE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1463 Luxembourg, 31, rue du Fort Elisabeth, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 95.008, constituée suivant acte reçu en date du 31 juillet 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 916 du 6 septembre 2003.

L'assemblée se compose du seul et unique associé, à savoir Monsieur Adriano Domingos Nascimento, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Préalablement aux résolutions à prendre par la présente assemblée générale, Monsieur Adriano Domingos Nascimento, comparant, agissant en sa qualité de gérant administratif de la société à responsabilité limitée CEJE, S.à r.l., pré-désignée a déclaré accepter la cession de cent (100) parts de ladite société intervenue en date du 15 août 2003 entre Mademoiselle Maria Osvaldina Alves, cédante et lui-même, cessionnaire, dont mention a été publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 321 du 20 mars 2004 et considérer cette cession comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil, respectivement à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Ensuite de quoi, le comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions suivantes prises sur ordre du jour conforme.

*Première résolution*

Afin de tenir compte de la cession de parts sociales ci-dessus mentionnée, l'associé unique décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Les cent (100) parts sociales appartiennent à Monsieur Adriano Domingos Nascimento, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.»

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière avec l'achat, la vente, la location, la gestion et la gérance de tous immeubles, ainsi que tous travaux de construction générale dans le domaine des façades, de la peinture intérieure, des toitures, de la ferblanterie et des charpentes.

La société pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Bergem, avec effet à compter de ce jour et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1<sup>er</sup>.** Le siège de la société est établi à Bergem.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à L-3313 Bergem, 95, Grand Rue.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Jean-Pierre Welscher, retraité, demeurant à L-4935 Haut-charage, 5, rue Eugène Mouschand, de ses fonctions de gérant technique de la société, avec effet immédiat et de lui donner pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jorge Mendes Pimenta, maçon, demeurant à L-4220 Esch-sur-Alzette, 44, rue de Luxembourg, en qualité de gérant technique de la société avec effet à dater de ce jour.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Domingos Nascimento, M. Thyes-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, vol. 28CS, fol. 65, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.*

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

M. Thyes-Walch.

(072789.3/233/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**CEJE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand Rue.

R. C. Luxembourg B 95.008.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

M. Thyes-Walch.

(072792.3/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**ExxonMobil LUXEMBOURG UK HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 200.400.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 97.995.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Bertrange le 30 juin 2006*

L'Assemblée décide:

- de renommer comme administrateurs de la Société Monsieur Curt LeVan, Monsieur René Kremer et Monsieur Gilbert Wirtz pour une période qui se terminera à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2012.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05214. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(071995.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**CAFE ANGEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 81, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 83.209.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072552.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**CAFE ANGEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 81, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 83.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072553.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**CAFE ANGEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 81, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 83.209.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072555.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**CAFE ANGEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 81, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 83.209.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072551.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**PALAMON PUBLISHING HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.000.800,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 84.830.

Suite à une décision des Associés prise en date du 8 mai 2006, le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des gérants:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Carl Speecke, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Koen van Baren, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

*Pour PALAMON PUBLISHING HOLDCO, S.à r.l.*

C. Speecke

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072488.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

**HAUTE TENSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4599 Differdange, 2, rue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 89.754.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072560.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**HAUTE TENSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4599 Differdange, 2, rue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 89.754.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072558.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**HAUTE TENSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4599 Differdange, 2, rue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 89.754.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072562.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 65.942.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 24 avril 2006 a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Benoît Duvieusart avec effet au 23 novembre 1999.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
  - Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
  - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Veillez également noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg, a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour WICKLA MANAGEMENT S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072494.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 25.908.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(072567.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**COBAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.721.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

COBAN S.A.

Signature

(072573.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**LUNASUN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 78.750.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

LUNASUN S.A.

Signature

(072575.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**EASY VIEW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 37.784.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072578.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**ACTIONS CROISSANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 76.314.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072582.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**BOUCHERIE MEUNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 117.526.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072580.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**BOUCHERIE MEUNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 117.526.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072581.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**BOUCHERIE MEUNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 117.526.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072584.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**MKS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 84.795.

In the year two thousand and six, on the 13 of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of MKS LUXEMBOURG, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg section B number 84.795, incorporated by deed acted on the 26th day of November 2001, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 469 of March 25, 2002 whose articles of association have been amended by deed of the 28th day of December 2001 and of the 23th day of December 2003, and published respectively in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 747 of May 16, 2002 and number 295 of March 13, 2004.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, lawyer, residing in Torgny, Belgique.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole partner present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 115,735 (one hundred fifteen thousand seven hundred and thirty-five) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 2,000,000 (two million Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 2,893,375 (two million eight hundred and ninety-three thousand three hundred and seventy-five Euro) to EUR 4,893,375 (four million eight hundred and ninety-three thousand three hundred and seventy-five Euro) by the issue of 80,000 (eighty thousand) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

2.- Subscription, intervention of the subscriber and full payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of part of an unquestioned claim due for immediate payment, existing against the company in favour of MKS (BERMUDA) LTD, a company incorporated under the laws of The Bermuda, and having its registered office in Cedar House, 41 Cedar Avenue Hamilton HM 12, Bermuda.

3.- Acceptation by the managers of MKS LUXEMBOURG, S.à r.l.

4.- Amendment of article eight of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

*First resolution*

The Company MKS (BERMUDA) LTD a company organised under the laws of The Bermuda and having its registered office at Cedar House, 41 Cedar Avenue, Hamilton HM 12, Bermuda; sole partner, exercising the powers devolved to the general meeting of partners, decides to increase the issued share capital by an amount of EUR 2,000,000 (two million euro) so as to raise it from its present amount of EUR 2,893,375 (two million eight hundred and ninety-three thousand three hundred and seventy-five Euro) to EUR 4,893,375 (four million eight hundred and ninety-three thousand three hundred and seventy-five Euro) by the issue of 80,000 (eighty thousand) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, to be subscribed and fully paid up by waiver of part of an unquestioned claim due for immediate payment, existing in favour of MKS (BERMUDA) LTD, amounting to EUR 18,196,175 (eighteen million one hundred and ninety-six thousand one hundred and seventy-five Euro).

*Second resolution*

It is decided to admit the subscription of the 80,000 (eighty thousand) new shares by MKS (BERMUDA) LTD pre-named.

*Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervene the afore named company, here represented by Rachel Uhl by virtue of a proxy being here annexed;

which declared to subscribe to the 80,000 (eighty thousand) new shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of its claim existing against the Company MKS (BERMUDA) LTD.

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the company where the said loan appears, by a certificate of acknowledgement of loan signed by the managers of the Luxembourg company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the subscriber.

*Managers' intervention*

Thereupon intervene the current managers of MKS LUXEMBOURG, S.à r.l., all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Third resolution*

By virtue of the foregoing resolutions, the share capital is now fully subscribed by MKS (BERMUDA) LTD, pre-named.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend article eight of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 4,893,375 (four million eight hundred and ninety-three thousand three hundred and seventy-five Euro) represented by 195,735 (one hundred and ninety-five thousand seven hundred and thirty-five) shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each.»

*Evaluation*

For the purposes of registration, the total contribution is valued at EUR 2,000,000 (two million Euro).

*Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 24,000 (twenty-four thousand Euro).

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille six, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité MKS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 84.795 constituée suivant acte reçu le 26 novembre 2001, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 469 du 25 mars 2002, dont les statuts ont été modifiés par acte reçu le 28 décembre 2001 et le 23 décembre 2003, publié respectivement au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 747 du 16 mai 2002 et numéro 295 du 13 mars 2004.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient est renseigné sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 115.735 (cent quinze mille sept cent trente-cinq) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 2.000.000 (deux millions euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.893.375 (deux millions huit cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quinze euros) à EUR 4.893.375 (quatre millions huit cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quinze euros) par l'émission de 80.000 (quatre-vingt mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence d'une partie d'une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de MKS (BERMUDA) LTD, une compagnie constitué suivant la législation des Bermudes, et ayant son siège social à Cedar House, 41 Cedar Avenue Hamilton HM 12, Bermudes.

3.- Acceptation par les gérants de MKS LUXEMBOURG, S.à r.l.

4.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

#### *Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 2.000.000 (deux millions euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.893.375 (deux millions huit cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quinze euros) à EUR 4.893.375 (quatre millions huit cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quinze euros) par l'émission de 80.000 (quatre-vingt mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, souscrites intégralement et libérées par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence d'une partie d'une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de MKS (BERMUDA) LTD, s'élevant à EUR 18.196.175 (dix-huit millions cent quatre-vingt-seize mille cent soixante-quinze euros).

#### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'admettre la souscription des 80.000 (quatre-vingt mille) nouvelles parts sociales par MKS (BERMUDA) LTD, prédésignée.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite le souscripteur prédésigné, représenté par Rachel Uhl, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 80.000 (quatre-vingt mille) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société MKS LUXEMBOURG, S.à r.l.

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un état comptable de la Société où la dette afférente apparaît, par un certificat de reconnaissance de dette signé par le gérant de la société luxembourgeoise ainsi que par une déclaration de renonciation signée par le souscripteur.

#### *Intervention des gérants*

Sont alors intervenus les gérants de la société MKS LUXEMBOURG, S.à r.l., ici représentés en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la descrip-

tion de l'apport en nature, sur son évaluation, sur la renonciation à une créance effectuée et confirment la validité des souscription et libération.

*Troisième résolution*

En vertu des résolutions qui précèdent, le capital social est maintenant entièrement souscrit par MKS (BERMUDA) LTD, prédésignée.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 4.893.375 (quatre millions huit cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quinze euros) divisé en 195.735 (cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-cinq) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.»

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport en sa totalité est estimé à EUR 2.000.000 (deux millions euros).

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 24.000 (vingt-quatre mille euros).

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionnés ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire instrumentant, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 82, case 12. – Reçu 20.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

J. Elvinger.

(073201.3/211/178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**MKS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 84.795.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43076 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(073204.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**FIPRO BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 61.465.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2006*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervae, avec adresse professionnelle 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072635.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**IREPA INDUSTRIAL RESEARCH & PATENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 51.579.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072585.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**EINDHOVEN SECURITIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 42.326.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072586.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**ACTIONS TRANS-EUPEENNES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 77.067.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072591.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**CORALIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.  
R. C. Luxembourg B 85.722.

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CORALIS S.A. (la «Société»), une société anonyme, constituée suivant acte notarié, dressé le 4 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 729 du 14 mai 2002, laquelle Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 85.722, et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée générale extraordinaire a été ouverte sous la présidence de Monsieur Fabien Rossignol, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christel Ripplinger, juriste, avec adresse professionnelle à Bertrange.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Corinne Waldung, économiste, avec adresse professionnelle à Bertrange.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Suppression de l'actuelle valeur nominale des mille (1.000) actions existantes de la Société.
- 2.- Conversion du capital social de la Société de sa devise actuelle, à savoir d'euros (EUR), en dollars US (USD), au taux de conversion moyen EUR/USD du 14 juin 2006, soit 1,2563 USD. Soit pour le capital de EUR 32.000,- actuellement représenté par 1.000 actions, un capital en USD de 40.201,60.
- 3.- Réduction de capital social de USD 201,60 afin de porter le capital de USD 40.201,60 à USD 40.000,- sans réduction du nombre d'actions de la Société et par affectation de ladite somme à réduire de USD 201,60 à une réserve spéciale.
- 4.- Fixation de la valeur nominale de chaque actions à USD 40,- de sorte que le capital social soit désormais de USD 40.000,- représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de USD 40,-.
- 5.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société.
- 6.- Démission de l'actuel administrateur-délégué en la personne de Monsieur Robert Lohr, tout en le gardant membre du conseil (M. Robert Lohr, né le 3 février 1932 à Strasbourg (France), résidant 5, Résidence Les Coteaux, F-67980 Hangenbieten.
- 7.- Démission de CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l. de leur mandat respectif du conseil.

8.- Nomination de Monsieur Gabriel Jean, juriste, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) et résidant professionnellement 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange (Luxembourg), qualité d'administrateur et administrateur-délégué.

9.- Nomination de Monsieur Sun Yong Kim, administrateur de société, né le 21 mars 1975 en Corée et résidant 798-1 Bangbae 4 Dong # 401, Secho-gu Séoul (Corée) en qualité d'administrateur et administrateur-délégué.

10.- Transfert du siège social du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange (Luxembourg).

11.- Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la Société.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires éventuellement représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires éventuellement représentés, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumises simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette assemblée.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de supprimer la valeur nominale actuelle des mille (1.000) actions existantes de la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de convertir le capital social de la Société de sa devise actuelle, étant celle d'euros (EUR), en dollars US (USD), au taux de conversion moyen EUR/USD, valeur 14 juin 2006, soit 1,- EUR équivaut 1,2563 USD de sorte que le capital social souscrit de la Société d'un montant de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) soit dorénavant converti et fixé à quarante mille deux cent un virgule soixante dollars US (40.201,60 USD) divisé en mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

A cet effet, le conseil d'administration de la Société est spécialement mandaté et autorisé pour changer tous les livres et documents de la Société d'euros (EUR) en dollars US (USD).

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de procéder à une réduction de capital à concurrence de deux cent un virgule soixante dollars US (201,60 USD) afin de ramener le capital social présentement converti de son montant de quarante mille deux cent un virgule soixante dollars US (40.201,60 USD) à un montant de quarante mille dollars US (40.000,- USD) sans diminution du nombre d'actions mais par affectant la somme réduite de deux cent un virgule soixante dollars US (201,60 USD) à une réserve spéciale de la Société.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration de la Société pour procéder à l'inscription qui s'impose.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de fixer la valeur nominale de chaque action de la Société à quarante dollars US (40,- USD) de sorte que le capital social souscrit de la Société soit désormais représenté par mille (1.000) actions ayant chacune une valeur nominale de quarante dollars US (40,- USD).

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de la Société afin de refléter le changement de la monnaie d'expression (devise), la réduction de capital et le changement de la valeur nominale pour lui donner désormais la teneur suivante:

**Art. 5. premier alinéa.** «Le capital social souscrit est fixé à quarante mille dollars US (40.000,- USD) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de quarante dollars US (40,- USD) chacune.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de Monsieur Robert Lohr, de son mandat d'administrateur-délégué de la Société, mais tout en le gardant membre du conseil d'administration de la Société et lui accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement de son mandat en tant qu'administrateur-délégué.

#### *Septième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission des sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l. de leurs fonctions d'administrateurs de la Société et leur accorder décharge pleine et entière pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

#### *Huitième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions de deux (2) administrateurs de la Société en remplacement des deux (2) sociétés démissionnaires, les personnes suivantes:

a) Monsieur Gabriel Jean, juriste, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange;

b) Monsieur Sun Yong Kim, administrateur de société, né le 21 mars 1975 en Corée et résidant 798-1 Bangbae 4 Dong # 401, Secho-gu Séoul (Corée).

Les administrateurs ainsi élus termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

*Neuvième résolution*

Conformément aux dispositions de l'article soixante (60) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et par les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article douze (12) des statuts de la Société, le conseil d'administration a été autorisé à nommer Messieurs Gabriel Jean et Sun Yong Kim, préqualifiés, en qualité d'administrateurs-délégués de la Société.

Ils auront les pouvoirs prévus à l'article treize (13) des statuts de la Société.

*Dixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange.

*Onzième résolution*

Afin de refléter ledit transfert de siège social, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts de la Société de sorte que cet alinéa se lise désormais comme suit:

**Art. 2. premier alinéa.** «Le siège social est établi à Bertrange (Luxembourg).»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Rossignol, Ch. Ripplinger, C. Waldung, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 2006, vol. 905, fol. 31, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(072987.3/239/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**CORALIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 85.722.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(072988.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**ENOP 1 A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.809.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 7 juin 2006*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Herbert Müller, Diplom-Ingenieur, demeurant au 14, Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Joachim Albert Wörz, Diplom-Kaufmann, demeurant au 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- Monsieur Robert Schintgen, Privatbeamter, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bereldange;

- Monsieur Frank Nimax, Privatbeamter, demeurant au 21B, Cité Patton, L-9069 Ettelbruck.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072709.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**ARTEVENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 40.605.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072593.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**WORLD EQUITIES INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 77.225.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072594.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**CHATEAUX MANAGEMENT FRANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 94.304.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072596.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**ECA LUXEMBOURG, ECAL, ENERGY C.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 100.428.

L'an deux mille six, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ENERGY C.A. Luxembourg, en abrégé ECA LUXEMBOURG ou ECAL, ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, R.C.S. Luxembourg section B numéro 100.428, constituée suivant acte reçu le 31 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 621 du 16 juin 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bert Bouton, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 100 (cent) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social à l'adresse suivante: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.

2.- Modification afférente du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. Bouton, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2006, vol. 153S, fol. 75, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff.* (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

J. Elvinger.

(073213.3/211/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**ECA LUXEMBOURG, ECAL, ENERGY C.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 100.428.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42885 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(073216.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**TISHMAN SPEYER RENTIERIERS HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 50,500.-.**

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 115.236.

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appear:

TISHMAN SPEYER RENTIERIERS HOLDINGS II, S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under Luxembourg laws, with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B, under number 115.328,

here represented by Mr Gael Toutain, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on June 26, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing in Luxembourg under the name of TISHMAN SPEYER RENTIERIERS HOLDINGS I, S.à r.l., having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 115.236, incorporated by a deed of the undersigned notary of March 6, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1144 dated June 13, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at fifty thousand five hundred Euro (EUR 50,500.-) represented by two thousand and twenty (2,020) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of three million six hundred twenty-four thousand seven hundred twenty-five Euro (EUR 3,624,725.-) to raise it from its present amount of fifty thousand five hundred Euro (EUR 50,500.-) to three million six hundred seventy-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 3,675,225.-) by creation and issue of one hundred forty-four thousand nine hundred eighty-nine (144,989) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe the one hundred forty-four thousand nine hundred eighty-nine (144,989) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of three million six hundred twenty-four thousand seven hundred twenty-five Euro (EUR 3,624,725.-) by contribution in cash.

The amount of three million six hundred twenty-four thousand seven hundred twenty-five Euro (EUR 3,624,725.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The share capital is fixed at three million six hundred seventy-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 3,675,225.-) represented by one hundred forty-seven thousand and nine (147,009) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

VI. The sole shareholder resolves to accept the resignation of Mr Burton Lehman as Category A Manager of the Company with immediate effect and grants him discharge for the exercise of his mandate until the date of his resignation.

#### Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately forty thousand Euro (EUR 40,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TISHMAN SPEYER RENTIERS HOLDINGS II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 115.328,

ici représenté par M. Gael Toutain, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de le comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TISHMAN SPEYER RENTIERS HOLDINGS I, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 115.236, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 6 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1144 en date du 13 juin 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille cinq cents euros (EUR 50.500,-) divisé en deux mille vingt (2.020) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois millions six cent vingt-quatre mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 3.624.725,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille cinq cents euros (EUR 50.500,-) à trois millions six cent soixante-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 3.675.225,-) par la création et l'émission de cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-neuf (144.989) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-neuf (144.989) nouvelles parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement en valeur nominale au montant de trois millions six cent vingt-quatre mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 3.624.725,-) par apport en numéraire.

Un montant de trois millions six cent vingt-quatre mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 3.624.725,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à trois millions six cent soixante-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 3.675.225,-) représenté par cent quarante-sept mille et neuf (147.009) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

VI. L'associé unique décide d'accepter avec effet immédiat la démission de Monsieur Burton Lehman, en tant que gérant de Catégorie A de la Société et décide de lui donner décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille euros (EUR 40.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Toutain, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 20, case 8. – Reçu 36.247,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

J. Elvinger.

(073000.3/211/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**TISHMAN SPEYER RENTIERS HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.500,-.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 115.236.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43206 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

J. Elvinger.

(073002.3/211/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**DESIGN METAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.357.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072599.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**FLORALE WERKSTATT EDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.163.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072602.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**EXXONMOBIL INTERNATIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 587.264,00.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 72.735.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Bertrange le 30 juin 2006*

L'Assemblée décide:

- de renommer comme administrateurs de la Société Monsieur Curt LeVan, Monsieur René Kremer et Monsieur Gilbert Wirtz pour une période qui se terminera à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2012.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072002.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

**PARTINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 35.696.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(072454.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

**RAVARANI & CIE BIJOUTERIE-HORLOGERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.998.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072606.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**TECDES LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 92.566.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072608.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**E.P.H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 27.768.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072609.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**GALERIE MODERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Grevenmacher.  
R. C. Luxembourg B 4.455.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072610.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**ROMAIN HOFFMANN ARCHITECTES ET URBANISTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 80.543.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072612.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**DIA'S TREASURE CHEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Scheidgen.  
R. C. Luxembourg B 110.888.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Scheidgen, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072617.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**EASY LIFE ACCESS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 91.639.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bereldange, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072622.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**MININTER, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 18.136.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2006 a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Dandoy, 3 Sentier de Bomal, B-1315 Incourt, en remplacement de Monsieur Jacques Claeys.

Puis l'Assemblée nomme aux fonctions d'administrateur, Président, Monsieur Michel Allo, 20, avenue de la Faisanderie, B-1150 Woluwé-Saint-Pierre, en remplacement de Monsieur Robert Hovenier.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2010.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jacques Dandoy, Administrateur;
- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur;
- Monsieur Jean Fell, Administrateur;
- Monsieur Michel Allo, Administrateur, Président.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour MININTER

J. Fell

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072486.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

83061

**JF HOME DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Fentange.  
R. C. Luxembourg B 48.325.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072624.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**KEEP-FIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Remich.  
R. C. Luxembourg B 81.210.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 20 juillet 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(072625.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**TECNOMEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 87.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05609, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072643.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**PLASTWOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 94.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05591, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072644.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**NARWEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 97.348.

*Extrait des Résolutions du Conseil de gérance qui s'est tenu le 3 juillet 2006*

Au Conseil de Gérance de NARWEE, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

TCG GESTION S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072538.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

83062

**NANTUCKET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 82.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05589, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072645.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**PROINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 69.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05578, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072647.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**POTOK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 86.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05570, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072648.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**TWEED SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 114.217.

L'an deux mille six, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TWEED SERVICES S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 114.217, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 février 2006, non encore publié.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Frédérique Mignon, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Patricia Rubeo-Lisa, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- Changement de l'objet social et modification afférente de l'article 4 des statuts comme suit:

**Art. 4.** «La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet l'acquisition, la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut enfin acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet social de la Société.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 4.** «La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet l'acquisition, la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut enfin acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Ch. Blondeau, F. Mignon, P. Rubeo-Lisa, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2006, vol. 903, fol. 84, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(072928.3/239/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**TWEED SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 114.217.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(072930.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**PHANTOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 110.843.

*Extrait des Résolutions du Conseil de gérance qui s'est tenu le 3 juillet 2006*

Au Conseil de Gérance de PHANTOM, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02822. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(072524.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**PEPI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 85.154.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072649.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**LEMON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 83.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05540, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072650.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**VANNI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 94.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05530, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072653.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**TREAT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 96.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05520, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072654.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**ENOP 2 A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 76.810.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 7 juin 2006*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Herbert Müller, Diplom-Ingenieur, demeurant au 14, Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Joachim Albert Wörz, Diplom-Kaufmann, demeurant au 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- Monsieur Robert Schintgen, Privatbeamter, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bereldange;

- Monsieur Frank Nimax, Privatbeamter, demeurant au 21B, Cité Patton, L-9069 Ettelbruck.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072704.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**SOPARFI DAUMEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 94.839.

Les comptes annuels au 30 juin 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05514, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072655.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**HISTRAG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 81.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05506, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072657.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**EXFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 111.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072659.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**TOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 48.507.

L'an deux mille six, le douze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TOS S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 12 juillet 1994, publié au Mémorial C de 1994, page 23.755.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 septembre 2003, publié au Mémorial C du 11 novembre 2003 numéro 1183.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- 1) Décision de mise en liquidation volontaire de la société.
- 2) Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre et de mettre en liquidation la société avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer liquidateur:

ALEXANDER J. DAVIES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, R.C.S. Luxembourg B 38.696.

Le liquidateur prénommé aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas où elle est prévue.

Il est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société. Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tous ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur a le pouvoir d'engager seul la Société, sans restrictions.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Hennericy, S. Mathot, J.-Ph. Fiorucci, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 83, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 juillet 2006.

P. Bettingen.

(073328.3/202/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**KOROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 109.993.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 10 juillet 2006 que:

La société KIKKOLUX, S.à r.l., ayant son siège social au 282, route de Longy, L-1940 Luxembourg et enregistrée au du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.992 a transféré toutes les parts sociales qu'elle détenait dans la Société, comme suit:

- 124 parts sociales à PERMIRA EUROPE III L.P.1, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey;

- 359 parts sociales à PERMIRA EUROPE III L.P.2, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey;

- 5 parts sociales à PERMIRA EUROPE III GmbH & Co KG, ayant son siège social au 10, Kardinal Faulhaber Strasse, Fünf Höfe, D-80333 Munich;

- 3 parts sociales à PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey;

- 9 parts sociales à PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey.

Il en résulte, qu'à compter du 10 juillet 2006, le capital de la Société est réparti comme suit:

- PERMIRA EUROPE III L.P.1: 124 parts sociales;

- PERMIRA EUROPE III L.P.2: 359 parts sociales;

- PERMIRA EUROPE III GmbH & Co KG: 5 parts sociales;

- PERMIRA EUROPE III Co-INVESTMENT SCHEME: 3 parts sociales;

- PERMIRA INVESTMENTS LIMITED: 9 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel

*Gérante*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06091. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(073154.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**SONOLPH REAL ESTATE S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 71.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05753, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(072663.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**ELECTRO-REINERT, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2537 Luxembourg, 4, rue Sigismond.

R. C. Luxembourg B 51.611.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

*Pour la société ELECTRO-REINERT, GmbH*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(072665.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**BARTON'S REITPLATZBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5722 Aspelt, 38, rue Krockelshof.

R. C. Luxembourg B 86.968.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR10001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

*Pour la société BARTON'S REITPLATZBAU, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(072668.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**INOVAL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 113.285.

Il résulte des transferts de parts sociales en date du 6 juin 2006 que:

- Yves Obdia, route Côtière, Grand Baie, Ile Maurice, cède ses 76 actions.
- M. Eric Garnier, rue Matatia, PK 10,5 Punaauia Tahiti, Polynésie française, reçoit 19 actions d'Yves Obdia, route Côtière, Grand Baie, Ile Maurice.
- M. Neermal Saddul, 80 A club road Vacoas, Ile Maurice, reçoit 19 actions d'Yves Obdia, route Côtière, Grand Baie, Ile Maurice.
- M. Richard Losfeld, 3 bis avenue Hoche, 75008 Paris, France, reçoit 19 actions d'Yves Obdia, route Côtière, Grand Baie, Ile Maurice.
- M. Jean-Dominique Vittori-Epfelbaum, rue Matatia, PK 10,8 Punaauia Tahiti, Polynésie française, reçoit 19 actions d'Yves Obdia, route Côtière, Grand Baie, Ile Maurice.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072537.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

---

**MÄI COIFFER JULIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3441 Dudelange, 37, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 42.716.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR10002, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour la société MÄI COIFFER JULIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(072670.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**HESPERIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.499.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour HESPERIDE HOLDING S.A.

Signature

(072716.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**PRESLIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 87.291.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature

Un mandataire

(072717.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**VENTHONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhoff, 12, rue de l'industrie.  
R. C. Luxembourg B 87.453.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2006*

Démission de Monsieur Serge De Schryver, demeurant 65, Ingendaellaan, B-1652 Beersel, au poste d'administrateur-délégué.

Démission de Monsieur Serge De Schryver, demeurant 65, Ingendaellaan, B-1652 Beersel, au poste d'administrateur.

Démission de Monsieur Nile Bertrand, demeurant 11, avenue de Vossegat, B-1180 Uccle, au poste d'administrateur.

Monsieur Philippe Arets, demeurant 133, Vieille rue du moulin, B-1180 Uccle, est nommé Administrateur pour une durée de 6 ans.

La société MIEGE, S.p.r.l. dont le siège social est établi au 133, Vielle rue du moulin, B-1180 Uccle, est nommée Administrateur pour une durée de 6 ans.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

I. Deschuytter / S. Pache / S. Livoir

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072771.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**ELEFANT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.550.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

*Pour ELEFANT S.A.*

Signature

(072718.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**LAMANTINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 88.377.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

*Pour LAMANTINE S.A.*

Signature

(072719.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**CRISTALLO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.277.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

*Pour CRISTALLO S.A.*

Signature

(072724.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**COLLEONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.732.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

*Pour COLLEONI S.A.*

Signature

(072729.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**FIDUCIAIRE PRINCIPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue J.-P. Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 57.661.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature

*Un mandataire*

(072730.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

---

**15 BRASSEUR HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 104.963.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature

Un mandataire

(072732.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**CHATHAM HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 44.434.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour CHATHAM HOLDING S.A.

Signature

(072735.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**LUX-CROISSANCE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 38.527.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le 5 octobre 2006 à 15.30 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs autorisés par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans le sens le plus large de la Loi.»

2. Modification des articles 5, 13, 14, 20, 24, 25, 31, 33 et 35.

3. Refonte complète des statuts.

4. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Pour l'Allemagne:

DEUTSCHE BANK AG, TAUNUSANLAGE 12, D-60325 FRANKFURT AM MAIN

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur justification de leur identité. Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne sera régulièrement constituée et ne pourra délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour que si la moitié du capital est représentée. Les résolutions pour être valables, devront réunir deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03872/755/36)

Le Conseil d'Administration.

**BEAMWAY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 17.708.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 10 octobre 2006 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03592/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**MELINA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 50.755.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 octobre 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03719/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**LEMANIK SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 44.893.

The Board of Directors convene the Shareholders to the:

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders which will be held at the registered Office of the Company, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, on October 5th 2006 at 11.00 a.m. with the following Agenda:

*Agenda:*

1. Approval of the report of the Board of Directors and of the report of the Auditor for the fiscal year ended May 31st 2006
2. Approval of the balance sheet and the profit and loss account for the fiscal year ended May 31st 2006
3. Decision about the allocation of the results for the fiscal year ended May 31st 2006
4. Discharge to the Directors and to the Auditor
5. Statutory appointment and/or reappointment of the Directors and of the Auditors
6. Miscellaneous

According with the Articles of Incorporation of the Sicav and with the Luxembourg Law dated August 11<sup>th</sup> 1915, decisions on the Agenda will require no quorum and will be taken on the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented.

*Terms and Conditions to attend the meeting:*

The Shareholders will be allowed to attend the Meeting by giving proof of their identity, provided that they have informed the company, at its registered office (4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg / Administration LEMANIK SICAV), by October 2nd 2006 at the latest of their intention to attend personally the Meeting. The Shareholders who could not attend personally the Meeting can be represented by any person of their convenience or by proxy; in this respect, proxies will be available at the registered office of the company.

In order to be taken into consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the company by October 2nd 2006 at the latest.

The persons who will attend physically the Meeting, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board of the Meeting a blocked certificate of the Shares they own directly or by virtue of a proxy in the books of an authorised Agent or in the books of:

In Luxembourg:

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

4, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

In Italy:

SELLA HOLDING BANCA S.p.A.

Via Italia n. 2

I-13900 Biella

or

BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA S.p.A

Via Moscova, 33

I-20121 Milano

or

2S BANCA S.p.A.

Via Alassio 11/C

I-10126 Torino

In Germany:

MERCK FINCK & Co

Pacellistrasse 16

D-80333 München

I (03871/755/52)

The Board of Directors.

**D.B.C., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 30.709.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 octobre 2006 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra devant notaire, au siège social, le 3 octobre 2006 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au 1<sup>er</sup> mardi du mois de juin et pour la première fois en 2007.
2. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:  
«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de juin à 14.00 heures.»

I (03746/534/23)

Le Conseil d'Administration.

**MONIC S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2311 Luxemburg, 3, avenue Pasteur.

H. R. Luxemburg B 17.386.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen der

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

die am 2. Oktober 2006 um 11.00 am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

*Tagesordnung:*

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars 30. Juni 2006.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 30. Juni 2006, sowie Zuteilung des Resultats.
3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 30. Juni 2006.
4. Verschiedenes.

I (03806/000/14)

Der Verwaltungsrat.

83073

**SPHINX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 59.687.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 10.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2006.
4. Divers.

I (03805/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**APICELLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.311.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 octobre 2006 à 14.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (03807/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**LUX-EQUITY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 45.423.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le 5 octobre 2006 à 9.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:  
«La Société a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs autorisés par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.  
D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans le sens le plus large de la Loi.»
2. Modification des articles 5, 13, 14, 20, 24, 25, 31, 33 et 35.
3. Refonte complète des statuts.
4. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Pour l'Allemagne:  
DEUTSCHE BANK AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur jus-

tification de leur identité. Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne sera régulièrement constituée et ne pourra délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour que si la moitié du capital est représentée. Les résolutions pour être valables, devront réunir deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03873/755/36)

Le Conseil d'Administration.

---

**MMD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.326.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 octobre 2006 à 15.00 au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (03808/045/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**LUX-EURO-STOCKS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 64.058.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le 5 octobre 2006 à 9.15 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:  
«La Société a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs autorisés par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.  
D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans le sens le plus large de la Loi.»
2. Modification des articles 5, 13, 14, 20, 24, 25, 31, 33 et 35.
3. Refonte complète des statuts.
4. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Pour l'Allemagne:  
DEUTSCHE BANK AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur justification de leur identité. Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne sera régulièrement constituée et ne pourra délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour que si la moitié du capital est représentée. Les résolutions pour être valables, devront réunir deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03874/755/36)

Le Conseil d'Administration.

---

**DERMA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.320.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 octobre 2006 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (03809/045/16)

Le Conseil d'Administration.

**ANCELMONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.322.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 octobre 2006 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (03810/045/16)

Le Conseil d'Administration.

**LUX-TOP 50 SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 59.731.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le 5 octobre 2006 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:  
«La Société a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs autorisés par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.  
D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans le sens le plus large de la Loi.»
2. Modification des articles 5, 13, 14, 20, 24, 25, 31, 33 et 35.
3. Refonte complète des statuts.
4. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Pour l'Allemagne:  
DEUTSCHE BANK AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur

justification de leur identité. Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne sera régulièrement constituée et ne pourra délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour que si la moitié du capital est représentée. Les résolutions pour être valables, devront réunir deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03878/755/36)

Le Conseil d'Administration.

---

**CHASSAGNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.324.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 octobre 2006 à 11.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (03811/045/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**IRONE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 42.654.

L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 30 août 2006, n'ayant pas réuni le quorum exigé par la loi, les actionnaires sont convoqués en une

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, le 19 octobre 2006 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Les actionnaires sont avertis que cette deuxième assemblée délibérera valablement, quelle que soit la portion du capital représentée, conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

I (03812/000/18)

---

**SOCIETE FINANCIERE ET ECONOMIQUE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 14.600.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 octobre 2006 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (03814/696/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**INTERNATIONAL TELECOMPONENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 81.645.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 octobre 2006 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 avril 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (03813/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**FIANCHETTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.321.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 octobre 2006 à 9.30 au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (03837/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**LUX-INDEX US SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 75.343.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le 5 octobre 2006 à 9.30 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:  
« La Société a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs autorisés par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.  
D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans le sens le plus large de la Loi.»
2. Modification des articles 5, 13, 14, 20, 24, 25, 31, 33 et 35.
3. Refonte complète des statuts.
4. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.  
FORTUNA BANQUE S.C.

Pour l'Allemagne:  
DEUTSCHE BANK AG, TAUNUSANLAGE 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur justification de leur identité. Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne sera régulièrement constituée et ne pourra délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour que si la moitié du capital est représentée. Les résolutions pour être valables, devront réunir deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03875/755/37)

Le Conseil d'Administration.

**FARMAT S.A., Société anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 112.323.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 octobre 2006 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (03839/045/17)

Le Conseil d'Administration.

**SPRING MULTIPLE 2002 A S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 85.607.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2006.
4. Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance.
6. Divers.

I (03881/000/17)

Le Gérant Commandité.

**AVR PARTNERS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 55.496.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 19 octobre 2006 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

«Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales».

L'assemblée générale ordinaire du 11 août 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03852/534/15)

Le Conseil d'Administration.

**ERASMUS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 23.438.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 3 octobre 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03851/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**SPRING MULTIPLE 2002 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 81.161.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2006.
4. Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance.
6. Divers.

I (03879/000/17)

*Le Gérant Commandité.*

**LUX-PORTFOLIO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 66.907.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le 5 octobre 2006 à 11.15 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:  
«La Société a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs autorisés par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.  
D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans le sens le plus large de la Loi.»
2. Modification des articles 5, 13, 14, 20, 24, 25, 31, 33 et 35.
3. Refonte complète des statuts.
4. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.  
FORTUNA BANQUE S.C.

Pour l'Allemagne:  
DEUTSCHE BANK AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur

justification de leur identité. Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne sera régulièrement constituée et ne pourra délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour que si la moitié du capital est représentée. Les résolutions pour être valables, devront réunir deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03876/755/37)

Le Conseil d'Administration.

**SPRING MULTIPLE 2002 B S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 85.618.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2006.
4. Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance.
6. Divers.

I (03880/000/17)

Le Gérant Commandité.

**AMBD SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.419.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 27 septembre 2006 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du réviseur d'entreprises
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprises
4. Election du réviseur d'entreprises
5. Election des administrateurs
6. Divers.

II (03731/660/16)

**DG LUX MULTIMANAGER II SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Siège social: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 60.666.

Die Aktionäre der DG LUX MULTIMANAGER II SICAV werden hiermit zu einer

**AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre eingeladen, die am 5. Oktober 2006 um 11.30 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Umstellung der Satzung auf das Gesetz vom 20. Dezember 2002 sowie generelle Überarbeitung der Satzung.  
Ein Entwurf der Satzung ist auf Anfrage bei der Investmentgesellschaft erhältlich.
2. Namensänderung von DG LUX MULTIMANAGER II SICAV in «Boss Concept IPC SICAV».
3. Verschiedenes.

Die Punkte der Tagesordnung der Außerordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Aktien sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktien. Im Falle, in dem anlässlich der Außerordentlichen Generalversammlung das o. g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite Außerordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäß den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts einberufen, um über die auf der o. a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschließen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum erforderlich und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktien getroffen.

Um an dieser Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen Aktionäre von in Wertpapierdepots gehaltenen Aktien ihre Aktien durch die jeweilige depotführende Stelle mindestens fünf Geschäftstage vor der Generalversammlung sperren lassen und dieses mittels einer Bestätigung der depotführenden Stelle (Sperrbescheinigung) am Tag der Versammlung nachweisen. Aktionäre oder deren Vertreter, die an der Außerordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 29. September 2006 anzumelden.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der DG LUX MULTIMANAGER II SICAV (DZ BANK International S.A.) unter der Telefonnummer 00352/44 903-4025 oder unter der Fax-Nummer 00352/44903-4009 angefordert werden.

Luxemburg, im September 2006.  
I (03870/755/31)

Der Verwaltungsrat.

**LUX-SECTORS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 70.257.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le 5 octobre 2006 à 14.30 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:  
«La Société a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs autorisés par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.  
D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet dans le sens le plus large de la Loi.»
2. Modification des articles 5, 13, 14, 20, 24, 25, 31, 33 et 35.
3. Refonte complète des statuts.
4. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.  
FORTUNA BANQUE S.C.

Pour l'Allemagne:  
DEUTSCHE BANK AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur justification de leur identité. Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne sera régulièrement constituée et ne pourra délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour que si la moitié du capital est représentée. Les résolutions pour être valables, devront réunir deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03877/755/37)

Le Conseil d'Administration.

**WESTLB MELLON LONGITUDE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R. C. Luxembourg B 82.648.

As the annual general meeting of WESTLB MELLON LONGITUDE FUND (the «Company») could not be held validly on 7 July, 2006, the Chairman of the Meeting decided to defer and reconvene a new meeting in order to consider these points.

Therefore notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

(the «Meeting») of Shareholders of WESTLB MELLON LONGITUDE FUND will be held at the registered office, on Thursday 28 September, 2006 at 11 a.m. for the purpose of considering the following agenda:

*Agenda:*

1. Approval of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
2. Approval of the audited annual accounts for the year ended 31 March 2006.
3. Allocation of the Results.

4. Discharge of the Directors.
5. Election and re-election of the Directors.
6. Re-election of the Independent Auditor.
7. Any other business.

The resolutions submitted to the Meeting do not require any quorum. They are adopted by the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

Please note that proxy forms should be completed, signed and returned to BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, for the attention of Mr Terry Farrelly, 33, rue de Gasperich, L-2085 Luxembourg and can be faxed on fax number +352 2696 9730, by 27 September 2006.

II (03765/755/26)

*For and on behalf of the Board of Directors.*

**BRITUS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 76.690.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège de la société le 27 septembre 2006 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (03481/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**CFD CAPITAL MANAGEMENT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 99.080.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de CFD CAPITAL MANAGEMENT SICAV à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Refonte des statuts afin de permettre notamment la possibilité d'investir en OPC monétaires et instruments du marché monétaire.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés est à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la Sicav.

II (03769/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**TF GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 67.571.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour être tenue en date du 11 août 2006 n'ayant pu se tenir, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister en seconde convocation à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 octobre 2006 à 11.30 heures à Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg suivant le même ordre du jour qu'en première convocation, tel que reproduit ci-après:

*Ordre du jour:*

1. Démission de deux administrateurs en la personne de Messieurs Sandro Fenyo et Enea Foletti et décharge à leur donner;
2. Constatation du report de la date de l'assemblée générale ordinaire et approbation dudit report;
3. Rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes,
4. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 octobre 2005 et affectation du résultat;
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

6. Décision à prendre par les actionnaires de la Société relativement à l'exigibilité des avances consenties à la société par ses actionnaires;
7. Décision à prendre relativement à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
8. Divers.

Nous vous rappelons que conformément aux articles 46 et 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, les porteurs d'actions sans droit de vote disposent d'un droit de vote quant au point 7. de l'ordre du jour en ce qu'il tend à décider de la dissolution anticipée de la Société, et que cette seconde assemblée délibérera valablement sur tous les points à l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

Pour participer à ladite assemblée, les actionnaires déposeront leurs actions, respectivement le certificat de dépôt au bureau de l'assemblée générale, cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale.

II (03713/693/28)

*Le Conseil d'Administration.*

**ATHENA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.027.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 27 septembre 2006 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du réviseur d'entreprises
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprises
4. Election du réviseur d'entreprises
5. Election des administrateurs
6. Divers.

II (03730/660/16)

**M.A.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 39.557.

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la société M.A.R. INTERNATIONAL S.A. tenue le 28 août 2006, il n'a pas pu être délibéré sur aucun point à l'ordre du jour par défaut de quorum de présence suffisant.

Dès lors, en vue de délibérer sur les différents points, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 septembre 2006 à 14.30 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Présentation du rapport des Administrateurs et du rapport du Commissaire aux Comptes, relatifs aux comptes annuels au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005;
2. Approbation des comptes annuels relatifs aux années mentionnées ci-dessus et affectation du résultat;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (03745/655/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**MARTUR FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 29.516.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on September 26, 2006 at 2.30 p.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- To receive and adopt the Management Reports of the Directors,
- To receive and adopt the Reports of the Auditor,
- To receive and adopt the annual accounts and appropriation of results for the financial year ended on December 31, 2005,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2005.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares five clear days prior to the date of the meeting at the Registered Office.

II (03772/775/18)

The Board of Directors.

**IT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 70.453.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 26 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2006
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

II (03773/584/22)

Le Conseil d'Administration.

**SOFORST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 63.575.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 septembre 2006 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 avril 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 avril 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (03699/045/17)

Le Conseil d'Administration.

**DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 46.181.

Les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra, le 25 septembre 2006 à 14 heures dans les locaux de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'Article 2 des statuts comme suit:
  - Ajout d'un second paragraphe qui aura la teneur suivante: «Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de fixer la durée de vie des différents compartiments au sein de la Société.».
2. Modification de l'Article 3 des statuts comme suit:
  - Suppression de la mention «obligations» dans la première phrase.
3. Ajout d'un nouvel Article 5, avant le titre 2, qui aura la teneur suivante: «La Société a désigné DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. (ci-après dénommée «la Société de Gestion»), une société anonyme, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le n° B 37.647 et constituée en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, comme société de gestion afin qu'elle assure au nom et pour le

compte de la Société les fonctions incluses dans l'activité de gestion collective de portefeuille, conformément à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.

Le Conseil d'Administration de la Société pourra révoquer la Société de Gestion qui continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle société de gestion soit désignée par la Société. La décision de révocation doit être approuvée par une décision d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société.»

4. Modification de la numérotation des Articles 5 à 29 qui deviennent les Articles 6 à 30. En conséquence, les références aux anciens Articles deviennent des références aux nouveaux Articles.
5. Modification de l'Article 6 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - La première phrase est remplacée par la phrase suivante: «Le capital de la Société sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale et sera à tout moment égal à l'actif net de la Société tel que défini par l'Article 11 des présents statuts.».
  - Suppression du second paragraphe.
  - Les paragraphes suivants sont ajoutés après le troisième paragraphe:
 

«Les actions seront, suivant ce que le Conseil d'Administration décidera, de différents compartiments et le produit de l'émission de chacun des compartiments sera placé, suivant l'Article 3 ci-dessus, en valeurs mobilières variées et autres avoirs, suivant ce que le Conseil d'Administration décidera de temps en temps pour chaque compartiment. Chaque compartiment sera désigné par un nom générique.

A l'intérieur de chaque compartiment, le Conseil d'Administration pourra décider la création de différentes classes pouvant se différencier par la structure de leurs commissions de gestion, de souscription ou de rachat, par le type d'investisseurs visés ou par leur politique de distribution. Le Conseil d'Administration peut créer à tout moment des compartiments et/ou des classes supplémentaires, pourvu que les droits et obligations des actionnaires des compartiments et/ou classes existants ne soient pas modifiés par cette création.

S'il le juge opportun dans l'intérêt des actionnaires, le Conseil d'Administration peut décider de la fusion d'un ou de plusieurs compartiments ou peut décider de liquider un ou plusieurs compartiments en annulant les actions concernées, soit en remboursant aux actionnaires de ce(s) compartiment(s) la valeur nette d'inventaire totale des actions de ce(s) compartiment(s), sous déduction des frais de liquidation, soit en leur permettant le passage dans un autre compartiment de la Société, sans frais de conversion et en leur attribuant ainsi de nouvelles actions à concurrence de leur participation précédente, sous déduction des frais de liquidation.

De telles décisions du Conseil d'Administration peuvent découler de changements substantiels et défavorables dans la situation économique, politique et sociale dans les pays où, soit des investissements sont effectués, soit les actions des compartiments concernés sont distribués ou être prises si les actifs nets d'un compartiment ou d'une classe tombaient sous un certain seuil considéré par le Conseil d'Administration comme étant insuffisant pour que la gestion de ce compartiment ou cette classe puisse continuer à s'effectuer de manière efficiente. Le Conseil d'Administration peut par ailleurs décider à tout moment de procéder à la liquidation d'un compartiment ou d'une classe d'actions dans le cadre d'une rationalisation des produits offerts aux actionnaires.

En attendant qu'une fusion telle que précisée ci-avant puisse se réaliser, les actionnaires du ou des compartiment(s) devant être fusionné(s) peuvent demander le rachat de leurs actions, ce rachat étant effectué sans frais durant une période minimale de 1 mois à compter de la date de publication de la décision relative à la fusion.
6. Modification de l'Article 8 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Remplacement de la première phrase par la phrase suivante: «La Société pourra décider d'émettre ses actions sous forme nominative et/ou au porteur.».
  - Modification du paragraphe 6, qui aura désormais la teneur suivante: «Toutes les actions nominatives émises par la Société seront inscrites au registre des actionnaires qui sera tenu par la Société, par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; l'inscription doit indiquer le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions nominatives qu'il détient et le montant payé pour chaque action.».
  - Suppression du paragraphe 7.
  - Modification du paragraphe 8: la phrase est continuée par la mention «avec tous les coupons non échus attachés» .
  - Ajout d'un nouveau paragraphe, après le paragraphe 11, qui aura la teneur suivante:
 

«Le paiement des dividendes se fera aux actionnaires, pour les actions nominatives, à l'adresse portée au registre des actionnaires, et pour les actions au porteur, sur présentation du coupon de dividende adéquat.».
  - Ajout d'un nouveau paragraphe, juste avant le dernier paragraphe, qui aura la teneur suivante: «En cas d'attribution de droits sur des fractions d'actions, l'actionnaire concerné n'aura pas droit de vote à concurrence de cette fraction mais aura droit, dans la mesure que la Société déterminera quant au mode de calcul des fractions, à un prorata de dividendes ou d'autres distributions, le cas échéant. En ce qui concerne les actions au porteur, il ne sera émis que des certificats représentatifs d'actions entières.».
7. Modification du titre 3: rajout de la mention «conversions» après la mention «émissions» et rajout de la mention «de la conversion» après la mention «de l'émission».
8. Modification de l'Article 11 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Modification de la première phrase qui aura désormais la teneur suivante: «La valeur nette d'inventaire des actions de chaque classe de chaque compartiment de la Société sera déterminée périodiquement par la Société, mais en aucun cas moins d'une fois par mois, selon ce que le Conseil d'Administration décidera (le jour de la détermination de la valeur nette d'inventaire des actions est désigné dans les présents statuts comme «jour d'évaluation».)».

- Modification du second paragraphe qui aura la teneur suivante: «La valeur de l'actif net est exprimée en EURO et est déterminée en divisant les actifs nets de la Société correspondant à tel compartiment et/ou telle classe (constitués par les avoirs correspondant à tel compartiment et/ou telle classe de la Société moins les engagements attribuables à ce compartiment et/ou cette classe) par le nombre des actions de la Société alors en circulation pour ce compartiment et/ou cette classe. La valeur nette d'une action peut dépendre du compartiment et/ou de la classe à laquelle elle se rattache.»
  - Modification du point 4. du paragraphe II: la mention «aux conseillers en investissements, gestionnaires,» est remplacée par la mention «à la Société de Gestion (y compris les commissions d'Agent Administratif, Agent de Transfert et de délégation de gestion), aux distributeurs».
  - Modification du point 4. du paragraphe II: la mention «agent administratifs et agents de transfert» est supprimée.
  - Ajout d'un nouveau paragraphe III qui sera dénommé «Répartition des avoirs et engagements» et qui aura la teneur suivante:  
«Les administrateurs établiront pour chaque compartiment une masse d'avoirs communs de la manière suivante:
    - a) le produit de l'émission des actions de chaque compartiment sera affecté dans les livres de la Société à la masse d'avoirs établie pour ce compartiment et les actifs, engagements, revenus et dépenses relatifs à ce compartiment seront imputés sur la masse d'avoirs de ce compartiment suivant les dispositions de cet Article;
    - b) les actifs qui dérivent d'autres actifs seront, dans les livres de la Société, attribués à la même masse d'avoirs que les actifs dont ils sont dérivés. En cas de plus-value ou de moins-value d'un actif, l'accroissement ou la diminution de valeur de cet actif sera imputé sur la masse d'avoirs du compartiment auquel cet actif est attribuable;
    - c) tous les engagements de la Société qui pourront être attribués à un compartiment particulier seront imputés à la masse d'avoirs de ce compartiment;
    - d) les actifs, engagements, charges et frais qui ne pourront pas être attribués à un compartiment particulier seront imputés aux différents compartiments à parts égales ou, pour autant que les montants en cause le justifient, au prorata de leurs actifs nets respectifs. Tous les engagements, quelle que soit la masse à laquelle ils sont attribués, engageront la Société toute entière, sauf accord contraire avec les créanciers;
    - e) à la suite du paiement de dividendes aux propriétaires d'actions d'un quelconque compartiment, la valeur de l'actif net de ce compartiment sera réduite du montant de ces dividendes.»
  - Le paragraphe III est renuméroté IV et le paragraphe IV est renuméroté V.
9. Modification de l'Article 12 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
- Le titre de cet Article est désormais le suivant: «Émission, conversion et rachat des actions».
  - La première phrase aura désormais la teneur suivante: «Le Conseil d'Administration est autorisé à tout moment à émettre des actions supplémentaires, entièrement libérées, au prix de la valeur nette d'inventaire par action, déterminé en accord avec l'Article 11 des présents statuts, augmenté des commissions d'émission fixées par les documents de vente, sans réserver aux actionnaires anciens un droit préférentiel de souscription.».
  - Ajout de nouveaux paragraphes avant le dernier paragraphe, qui auront la teneur suivante:  
«Lorsque le Conseil d'Administration prendra la décision de fusionner un ou plusieurs compartiments tel que prévu à l'Article 6 ci-dessus, tout actionnaire du ou des compartiments concernés conservera le droit de demander le rachat de tout ou partie de ses actions par la Société, qui les rachète sans frais, pendant une période minimale de un mois à compter de la date de publication de la décision relative à la fusion.».
- Sauf indications particulières relatives à une classe ou à un compartiment, tout actionnaire a le droit de demander l'échange de toutes ou de quelques-unes de ses actions en actions d'une autre classe du même ou d'un autre compartiment. L'échange se fera selon les dispositions contenues dans les documents relatifs à la vente. La demande de conversion sera présentée selon les termes prévalant pour les rachats.
- La conversion se fera le jour d'évaluation, tel que défini à l'article 11, à un taux calculé par référence à la valeur de l'actif net des actions des compartiments et/ou classes concernés le jour d'évaluation en question.
- Le taux auquel tout ou partie des actions d'un compartiment et/ou classe donné (le «compartiment et/ou classe d'origine») sont convertis en actions d'un autre compartiment et/ou classe (le «nouveau compartiment et/ou classe») est déterminé conformément à et au plus juste selon la formule suivante:
- $$A = \frac{B \times C \times E}{D}$$
- A étant le nombre d'actions du «nouveau compartiment et/ou classe à attribuer; B étant le nombre d'actions du compartiment et/ou classe d'origine à convertir; C étant la valeur de l'actif net par action du compartiment et/ou classe d'origine utilisée le jour concerné, diminuée d'une éventuelle commission d'échange, selon ce que décidera le Conseil d'Administration; D étant la valeur de l'actif net par action du nouveau compartiment et/ou classe utilisée le jour concerné, augmentée d'une éventuelle commission d'échange selon ce que décidera le Conseil d'Administration; E étant le taux de change moyen le jour concerné entre la devise du compartiment et/ou classe à convertir et la devise du compartiment et/ou classe à attribuer.

Si les actions du compartiment et/ou classe d'origine sont au porteur, la conversion ne peut avoir lieu que lorsque les certificats au porteur, accompagnés des coupons non encore échus, sont parvenus à la Banque Dépositaire ou à l'Agent nommé à cet effet par la Société.

Dans les cas de conversion, une commission indiquée dans les documents de vente, pourra être prélevée.

Des fractions d'actions du nouveau compartiment et/ou classe résultant de la conversion pourront être attribuées.»

- Modification du dernier paragraphe: ajout de la mention «de conversion» après la mention «de souscription».
10. Modification de l'Article 13 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Modification du titre: ajout de la mention «de la conversion» après la mention «de l'émission».
  - Modification du premier paragraphe qui aura désormais la teneur suivante: «Le Conseil d'Administration est autorisé à suspendre temporairement le calcul de la valeur des actifs nets d'un ou de plusieurs compartiments, ainsi que les émissions, les rachats et les conversions d'actions dans les cas suivants:».
  - Remplacement des termes «de la SICAV» dans le paragraphe a) par les termes «d'un compartiment».
11. Modification de l'Article 16 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Modification de la première phrase du second paragraphe, qui aura désormais la teneur suivante: «Toute action, quelle que soit sa valeur nette d'inventaire, donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par les présents statuts.».
  - Ajout d'un nouveau paragraphe, juste avant le dernier paragraphe, qui aura la teneur suivante: «Les décisions relatives à un quelconque compartiment ou classe seront également prises, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents statuts, à la majorité simple des actionnaires du compartiment ou de la classe concerné présents ou représentés et votant.».
12. Modification de l'Article 18 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Rajout du terme «d'Administration» après le terme «Conseil» dans la première phrase du paragraphe 7.
  - Suppression du paragraphe 8.
13. Modification de l'Article 19 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Modification du premier paragraphe qui aura désormais la teneur suivante: «Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée annuelle et lorsque leurs successeurs auront été élus; toutefois, un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.».
14. Modification de l'Article 21 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Ajout du terme «présente» après le terme «majorité» dans la troisième phrase.
  - Ajout des phrases suivantes, après la première phrase dans le second paragraphe, qui auront la teneur suivante: «Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le Conseil d'Administration. Les directeurs et fondateurs de pouvoir n'ont pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société».
15. Modification de l'Article 22 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Ajout du texte suivant, après le terme «Administration» dans la première phrase: «et de toute assemblée générale des actionnaires».
16. Modification de l'Article 23 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Ajout du terme «conjointe» après le terme «signature» dans la première phrase.
  - Ajout du texte suivant, après le terme «administrateurs» dans la première phrase: «ou par la seule signature d'un administrateur dûment autorisé à cet effet».
17. Modification de l'Article 24 (nouvelle numérotation) des statuts comme suit:
  - Ajout du texte suivant, après le terme «investissement» dans la première phrase: «pour chaque compartiment et la masse d'avoirs y relative».
18. Fusion des Articles 30 et 31 (ancienne numérotation) des statuts pour ne former plus qu'un Article 31 intitulé: «Dissolution, liquidation» qui aura la teneur suivante:
 

«Le Conseil d'Administration peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée générale extraordinaire la dissolution et la liquidation de la Société.

En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui peuvent être des personnes physiques ou morales, et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Le produit net de liquidation de chaque compartiment sera distribué par les liquidateurs aux actionnaires de chaque compartiment au prorata de leur participation dans cette classe.

Les opérations de liquidation seront conduites conformément à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif, laquelle loi définit les mesures à prendre pour permettre aux actionnaires de prendre part à la (aux) distribution(s) de liquidation et prévoit, par ailleurs, le dépôt en main tierce auprès de la Caisse de Consignation de toute somme non réclamée par un actionnaire à la clôture de la liquidation. Les sommes ainsi déposées, non réclamées dans les délais de prescription, seront perdues par défaut conformément au droit luxembourgeois.»

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de prévoir la liquidation automatique d'un compartiment lorsque ses actifs nets deviennent inférieurs à un certain seuil, tel que fixé de temps à autre par le Conseil d'Administration.

19. Modification de l'Article 32 des statuts comme suit:

- Suppression de la dernière phrase.

20. Modification de l'Article 33 des statuts comme suit:

- Ajout d'un second paragraphe qui aura la teneur suivante: «Toute modification affectant les droits des actionnaires d'un quelconque compartiment ou d'une quelconque classe par rapport à ceux d'un quelconque autre compartiment ou d'une quelconque autre classe sera en outre soumise aux mêmes exigences de quorum et de majorité dans ce compartiment ou dans cette classe, pour autant que les actionnaires du compartiment ou de la classe en question soient présents ou représentés.».

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire requièrent qu'au moins la moitié des actions en circulation soit présente ou représentée à cette assemblée; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale extraordinaire devra en aviser la SICAV au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée.

L'actionnaire détenant des actions au porteur devra en outre déposer ses actions au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée aux guichets de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

II (03775/755/225)

Le Conseil d'Administration.

**GOLDENSTEIN & GOLDENSTEIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 112.266.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 septembre 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 mars 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 mars 2006;
3. affectation des résultats au 31 mars 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03771/817/17)

Le Conseil d'Administration.

**WHITEHALL FRENCH RE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 109.602.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 21 juin 2006, a décidé d'accepter la démission de Jean Steffen, c/o Bonn Schmitt Steichen, 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, comme administrateur.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006, composé comme suit:

- Gerardus Nicolaas Meijssen,
- Paul Obey,
- Rosa Villalobos.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WHITEHALL FRENCH RE 2, S.à r.l.*

R. Villalobos

*Managing Director*

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071790.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.